



Communiqué de Presse 18.09.15

## Allaiter, un geste éco-bio-logique !

**La Suisse doit intensifier ses efforts visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel, selon le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU.**

A l'occasion de la célébration de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel à Genève et d'Alternatiba Léman, festival transfrontalier des Initiatives Locales pour le Climat et le Bien-vivre ensemble, l'Association Genevoise pour l'Alimentation Infantile (GIFA-IBFAN) met l'accent sur l'importance de renforcer les efforts en matière de protection, promotion et soutien de l'allaitement maternel, car ***allaiter est un geste éco-bio-logique***.

**Allaiter, geste écologique** – le lait maternel est une énergie renouvelable, qui ne produit pas de déchets et ne pollue pas l'environnement.

**Allaiter, geste biologique** – l'allaitement maternel contribue à la survie, au développement et à la santé des bébés, leur fournissant nourriture, eau, protection immunologique ainsi que réconfort. Moins souvent malades, moins souvent hospitalisés, les bébés grandissent en meilleure santé. L'allaitement protège également l'enfant et la mère contre l'obésité, et la mère contre le cancer du sein et des ovaires.

**Allaiter, geste logique** – le lait maternel est fabriqué sur mesure pour le bébé mammifère. Nourrir son enfant soi-même, avec son propre lait, parfaitement adapté à la physiologie de son bébé, quoi de plus naturel ?

L'OMS recommande l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois, puis la poursuite de l'allaitement jusqu'à 2 ans ou plus, en parallèle à l'introduction d'aliments de compléments appropriés et sûrs. En février 2015, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a recommandé à la Suisse, entre autres, d'« ***intensifier ses efforts visant à promouvoir l'allaitement maternel exclusif et continu en donnant accès à des matériels traitant de l'importance de l'allaitement maternel et des risques que présentent les substituts du lait maternel et en menant des actions de sensibilisation à ces questions, et de renforcer le cadre législatif.*** »

Toutefois, comme il ressort des recommandations du Comité, les **messages de promotion et d'information ne suffisent pas!** Les mères et les parents ont besoin d'un environnement qui les protège et les soutient dans leur démarche d'allaitement. Renforcer le cadre législatif pour protéger l'allaitement et l'alimentation des jeunes enfants des influences commerciales, rallonger le congé maternité, protéger et soutenir les femmes au travail, et veiller à un discours et un soutien cohérent de la part de professionnels de santé formés adéquatement... le chemin est encore long en Suisse pour que les femmes choisissent et puissent allaiter aussi longtemps qu'elles le souhaitent !

Pour plus d'informations :

- Document « Allaiter, un geste éco-bio-logique. Changement climatique et santé »  
<http://www.gifa.org/wp-content/uploads/2014/04/Allaiter-un-geste-%C3%A9co-bio-logique.pdf>
- Document « Alimentation artificielle : désastre écologique ! »  
[http://www.gifa.org/wp-content/uploads/2015/09/Formula-for-Disaster-French\\_FINAL.pdf](http://www.gifa.org/wp-content/uploads/2015/09/Formula-for-Disaster-French_FINAL.pdf)
- Recommandations du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU à la Suisse  
<http://www.gifa.org/allaitement-maternel-recommandations-du-comite-des-droits-de-lenfant-a-la-suisse/>

Contacts :

Rebecca Norton

[rebecca.norton@gifa.org](mailto:rebecca.norton@gifa.org)

Camille Selleger

[camille.selleger@gifa.org](mailto:camille.selleger@gifa.org)

GIFA-IBFAN est le bureau de liaison international pour le réseau IBFAN, réseau international de groupes d'action pour l'alimentation infantile. En relations officielles avec l'OMS, GIFA-IBFAN œuvre pour la protection, promotion et soutien de l'allaitement maternel au niveau local et international, afin de veiller à ce que les enfants puissent jouir du meilleur état de santé possible (Art. 24 Convention des Droits de l'Enfant), et être protégés, ainsi que leurs parents, des influences commerciales.

GIFA-IBFAN est soutenu par le Canton de Genève, dans le cadre du programme cantonal de prévention du surpoids et de l'obésité **Marchez et mangez malin!**